

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2572>



Revalorisation des métiers de l'enseignement ?

Réforme des lycées : signature offensive du SNES-FSU

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Commentaires et analyses sur la réforme des lycées -



Publication date: jeudi 5 juin 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES, avec les personnels, demande depuis des mois l'ouverture d'un débat sur l'ensemble du système éducatif et sur la **revalorisation** des métiers de l'enseignement. Xavier Darcos, sous la pression des luttes engagées depuis plusieurs mois, vient de proposer aux organisations syndicales un texte intitulé « Points de convergences sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme des lycées », qui servira de point d'entrée à une discussion sur la réforme du lycée.

La demande d'une signature préalable à l'ouverture d'une discussion est en contradiction avec la conception du dialogue social et de négociation qu'a le SNES. Le SNES a toujours préféré une discussion directe marquant aussi clairement les points de divergence que ceux de convergence.

Pour autant, syndicat majoritaire dans le second degré, le SNES estime de l'intérêt des personnels qu'il représente et de celui du système éducatif, d'**accepter la proposition de discussion**. Résolument opposé à toute politique qui conforterait ou justifierait le tri social et reviendrait sur les progrès réalisés en matière de démocratisation de l'accès aux savoirs et aux qualifications, c'est sans naïveté et avec détermination qu'il participera à la réflexion sur l'organisation structurelle et pédagogique du lycée général et technologique. Cette dernière imposera des exigences en matière de dotations des établissements et d'offre éducative.

Le SNES assortit sa décision de trois exigences précisées dans une lettre adressée au ministre :

- ouverture de discussions sur la revalorisation de nos métiers en matière de conditions de travail, de rémunération, de statuts qui ne soit pas limitée à quelques catégories ou groupes de personnels mais qui, au contraire, concerne **tous les personnels quel que soit leur lieu d'exercice** (collège, lycée ou CIO).
- une méthode et un calendrier de discussions garantissant **transparence** et possibilité de **consulter la profession**. Le SNES s'engage à ce que, à toutes les étapes, les personnels soient informés, consultés et à ce que leur expression soit entendue.
- le **refus de voir la volonté gouvernementale de réduire l'emploi public piloter les discussions**. Le SNES sera, à ce titre très attentif aux arbitrages budgétaires de cet été et restera mobilisé pour peser sur ces choix.

Cette décision s'accompagne de la volonté de défendre les revendications que le SNES a portées tout au long de l'année avec les personnels, de la détermination à poursuivre et développer l'action tout au long du mois de juin et à partir de la rentrée prochaine contre les conditions de la rentrée 2008, pour d'autres choix budgétaires pour une école plus ambitieuse pour les élèves et les personnels.

Il renouvelle son appel à la grève le 10 juin dans tous les lycées et collèges.

